

PARTIE II.—LES FOURRURES

Section 1.—L'industrie des fourrures*

Piégeage.—Depuis les débuts mêmes de la colonie, les ressources du Canada en fait de fourrures représentent une grande richesse. Malgré l'expansion rapide du pays et l'épuisement du gibier à poil qui en est résulté dans les régions colonisées, la zone du Nord canadien qui englobe le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les régions septentrionales des Prairies, ainsi que le Nord de l'Ontario et du Québec, pour se prolonger dans les provinces Maritimes et Terre-Neuve, est une des dernières réserves naturelles de belles pelleteries au monde. Cependant, des mesures de conservation (y compris la protection des espèces rares par le contingentement des prises ou la fermeture complète des saisons de piégeage pour un temps et l'établissement de refuges) ont également contribué à la conservation des espèces à fourrure. Normalement, le nombre de sujets chez certaines espèces subit de fortes fluctuations annuelles, de sorte que le nombre de fourrures levées chaque année chez de telles espèces se ressent fort de ces cycles. Mais selon toute vraisemblance, le nombre de fourrures levées chez les diverses espèces dépend surtout des fluctuations de la demande et des prix qu'engendrent les changements de la mode. Ainsi, la vogue subite des fourrures à poils courts a tenu pour un temps les peaux de renard et d'autres animaux à long poil dans un oubli presque complet. Récemment, cette catégorie de fourrures a semblé reprendre de la popularité, mais étant donné que pour l'instant la demande émane surtout des fabricants de garnitures, aux yeux de qui le prix compte beaucoup, le niveau des prix des fourrures en question n'est pas assez élevé pour stimuler l'intérêt des trappeurs.

Ces dernières années, les prix de la plupart des catégories de fourrures sauvages n'ont pas suivi l'augmentation des prix d'autres produits. En effet, plusieurs variétés rapportent moins qu'elles ne rapportaient juste avant la Seconde Guerre mondiale et, dans les régions où la population vit en grande partie du piégeage, cette double baisse du pouvoir d'achat s'est fait cruellement sentir. La diminution des recettes a obligé nombre de trappeurs à délaisser complètement leurs pièges pour un travail plus rémunérateur. D'autres occupent des emplois continus ou intermittents et reviennent au piégeage durant les fins de semaine et les jours où ils ne sont pas de service. A l'exception des indigènes des régions les plus reculées, peu de trappeurs se livrent maintenant à leur métier d'une façon continue, de sorte qu'en maints endroits du pays les zones de piégeage ne sont que partiellement exploitées.

Élevage.—Au cours de la dernière décennie, l'élevage du vison au Canada a connu un essor presque continu. D'un total de 589,352 peaux de vison produites dans 2,557 fermes en 1950,—quantité qui représente le progrès soutenu de l'industrie depuis ses tout débuts dans les premières années 1930,—la production est passée, en 1960, à 1,204,077 peaux, sur un total de 1,616 fermes. Toutefois, comme cet accroissement de la production au Canada a été égalée ou surpassée dans d'autres pays éleveurs, notamment les États-Unis et les pays scandinaves, la production mondiale de peaux de vison en 1961 a atteint le chiffre estimatif de presque 15 millions, de sorte qu'au début de la campagne de vente, en décembre 1961, on s'est fort inquiété de savoir si le marché allait pouvoir absorber une telle production.

Heureusement, la vogue extraordinaire du vison, fourrure dont la demande a surpassé celle de toutes les autres, a permis de faire face à la situation, et les levées de 1961, tout comme les levées antérieures, se sont toutes vendues à prix ferme.

*Rédigé par A. Stewart, chef de la Section des fourrures, Direction de la production et des marchés, ministère de l'Agriculture, Ottawa. Un article plus détaillé sur l'industrie des fourrures figure dans l'*Annuaire* de 1961, pp. 648-652.